

Procès-verbal de l'Assemblée annuelle des membres d'Autisme Montréal

**Le samedi, 8 juin 2019 – 9h00
au 4449, rue Berri, Montréal, 6^e étage**

Membres présents :

Marjorie Aimé
Isabelle Baas
Maria-Lucia Beltran-Mihajlovic
Micheline Charbonneau
Émilie Desmond
Marie-Claire Gascon
Nicole Gascon
Sylvain Gascon
Carmen Lahaie

Arpine Masloumian
Vitor Matias
Erwin Neumark
Geneviève Perras
Shilov Petit
Gwenael Phelep
Robert Jr. Searle
Mher Tokatlian
Daniel Vachon

Autres présences :

Marie-Claude Barbier
Nathalie Boulet
Julie Champagne
Electra Dalamagas
Nicole Dessureault

Mona-Lisa Didier
Jade Lazure Roy
Jean Lepage
Chantal Pivin
Amin Sassi
Valérie St-Pierre

Ordre du jour :

- 1- Mot de bienvenue de la présidente
- 2- Nomination d'un(e) président(e) et d'un(e) secrétaire d'assemblée
- 3- Vérification du quorum et de l'avis de convocation
- 4- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 5- Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée annuelle des membres du 9 juin 2018
- 6- Présentation des états financiers vérifiés 2018-2019
- 7- Nomination d'un auditeur pour l'année financière 2019-2020
- 8- Ratification des amendements aux règlements généraux
- 9- Présentation et adoption du rapport annuel 2018-2019 et présentation du plan d'action 2019-2020
- 10- Nomination d'un(e) président(e), d'un(e) secrétaire et de scrutateurs d'élection
- 11- Élection du conseil d'administration
- 12- Varia
- 13- Levée de l'assemblée

1- Mot de bienvenue de la présidente

Carmen Lahaie, présidente d'Autisme Montréal, souhaite la bienvenue aux personnes présentes. Elle explique que l'assemblée annuelle est une obligation des organismes à but non lucratif et qu'il nous permet de faire un bilan de l'année avec nos membres.

2- Nomination d'un(e) président(e) et d'un(e) secrétaire d'assemblée

Résolution AGAAM20190608-01

Il est proposé par Marie-Claire Gascon, appuyé par Geneviève Perras, de nommer Jean Lepage comme président d'assemblée et Julie Champagne comme secrétaire d'assemblée.
Proposition adoptée à l'unanimité.

Le président d'assemblée, M. Jean Lepage, prend la parole pour expliquer l'objectif et les règles de fonctionnement de l'assemblée ainsi que les procédures qui s'appliquent à l'adoption des résolutions.

3- Vérification du quorum et de l'avis de convocation

Le président d'assemblée vérifie le quorum, l'avis de convocation et la date de la tenue de l'assemblée et il mentionne que tout est en règle en référence aux règlements généraux de l'organisme.

4- Lecture et adoption de l'ordre du jour

Le président d'assemblée fait la lecture de l'ordre du jour.

Résolution AGAAM20190608-02

Il est proposé par Nicole Gascon, appuyé par Isabelle Baas, d'adopter tel quel l'ordre du jour reçu avec l'avis de convocation.

Proposition adoptée à l'unanimité.

5- Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée annuelle des membres du 9 juin 2018

Le procès-verbal ayant été envoyé avec l'avis de convocation, le président d'assemblée prend pour acquis que les membres ont eu le temps de lire le document et demande une résolution attestant de sa conformité par des membres qui étaient présents le 9 juin 2018.

Résolution AGAAM20190608-03

Il est proposé par Isabelle Baas, appuyé par Micheline Charbonneau, que le procès-verbal de l'assemblée annuelle des membres du 9 juin 2018 soit adopté tel que présenté.

Proposition adoptée à l'unanimité.

6- Présentation des états financiers vérifiés 2018-2019

Le président d'assemblée invite l'auditeur embauché par le conseil d'administration, M. Amin Sassi, à venir présenter les états financiers vérifiés.

Julie Champagne précise qu'il y a eu un changement d'auditeur depuis la tenue de l'assemblée annuelle en 2018, dû à la préretraite de Mme Nicolina Lembo. Elle mentionne que le Comité des finances a rencontré deux auditeurs avant de proposer au conseil d'administration d'opter pour SASSI COMPTABLE PROFESSIONNEL AGRÉÉ INC. Les deux administrateurs siégeant sur le comité confirment l'information.

M. Sassi explique les changements de normes dans la présentation des états financiers. L'audit doit maintenant être fait en faisant des rapprochements avec le rapport annuel. La continuité d'exploitation, soit d'assurer la pérennité de l'organisme étant la responsabilité de la direction générale, doit être mentionnée aux états financiers ainsi que la présentation de l'opinion de l'auditeur au début du document. Il poursuit avec la présentation des chiffres.

Page 5 :

- Les revenus sont à 1 445 015 \$, soit une augmentation de 96 577 \$ par comparaison à 2018;
- Les dépenses sont à 1 366 017 \$, soit une augmentation de 87 408 \$ par comparaison à 2018;
- Il explique les montants indiqués et les variations et mentionne que l'année termine avec un surplus de 78 998 \$.

Page 6 :

- La réserve est de 344 005 \$, ce qui équivaut à 3 mois de fonctionnement;
- Il explique qu'une bonne gouvernance nécessite d'avoir 3 mois de réserve.

Page 7 :

- Les actifs au 31 mars 2019 sont à 455 977 \$;
- Les passifs au 31 mars 2019 sont à 103 012 \$;
- Avec des actifs nets de 352 965 \$, il mentionne que l'organisme a un très bon fond de roulement pour faire face à toutes éventualités.

Page 12 :

- Il explique les apports reportés.

Page 13 :

- Il mentionne que l'organisme a deux baux pour un total de 46 471 \$;
- Il précise qu'il est dans la procédure normale d'indiquer les opérations entre apparentés.

L'assemblée n'ayant aucune question, le président d'assemblée mentionne que les états financiers ont déjà été adoptés par le conseil d'administration et donc, qu'ils sont seulement déposés à l'assemblée.

7- Nomination d'un auditeur pour l'année financière 2019-2020

Résolution AGAAAM201900608-04

Il est proposé par Marie-Claire Gascon, appuyé par Isabelle Baas, de retenir les services de la firme SASSI COMPTABLE PROFESSIONNEL AGRÉÉ INC. pour la vérification comptable de l'exercice financier 2019-2020.

Proposition adoptée à l'unanimité.

8- Ratification des amendements aux règlements généraux

Le président d'assemblée présente les modifications aux règlements généraux. Ce document a été transmis avec l'avis de convocation.

Julie Champagne répond aux questions de l'assemblée.

Résolution AGAAAM201900608-05

Il est proposé par Sylvain Gascon, appuyé par Isabelle Baas, d'adopter les modifications aux règlements généraux proposées par le conseil d'administration tel que présentées.

Proposition adoptée à l'unanimité.

9- Présentation et adoption du rapport annuel 2018-2019 et présentation du plan d'action 2019-2020

Le président d'assemblée introduit Carmen Lahaie, présidente d'Autisme Montréal, afin qu'elle débute avec son bilan de l'année.

Carmen Lahaie présente son mot en mentionnant qu'elle fait un état de situation en lien avec l'historique de l'autisme et le milieu politique. Dans les années 80, on s'intéressait aux aspects scientifiques de l'autisme et aux besoins des enfants, des adolescents et des adultes ainsi qu'aux troubles de comportement. L'organisme a beaucoup milité et milite encore. Elle souligne le fait que le secteur public s'appuie sur les organismes communautaires, qui proviennent pour la majorité d'initiatives des parents, pour développer des services aux familles. Elle précise que la mission première de l'organisme est la défense des droits des personnes autistes et de leur famille. Elle ajoute qu'il est difficile pour le milieu communautaire d'avoir la reconnaissance du réseau public et du milieu politique. Elle termine en mentionnant que le travail est loin d'être terminé et en remerciant toutes les personnes impliquées.

Julie Champagne poursuit en présentant et en remerciant les administrateurs sortants ainsi que l'équipe administrative. Elle met l'accent sur les origines et la progression de l'organisme depuis sa création et elle explique comment les activités du plan d'action, en lien avec les 5 axes de développement, sont représentées dans le rapport d'activités. Elle présente ensuite son mot de la direction, qui inclut plusieurs activités du plan d'action de l'année en précisant que ceux-ci ont permis d'optimiser la structure organisationnelle d'Autisme Montréal.

Sa présentation des secteurs Collecte de fonds, Vie associative, Sensibilisation et mois de l'autisme, Projet d'éducation à la sexualité, Développement des connaissances, Services directs, Communication et médias, Autisme Montréal dans la communauté, Partenaires, Bénévoles pour terminer sur l'Accessibilité universelle, est entrecoupée par des présentations de différentes sections du rapport d'activités faites par des membres de l'équipe administrative,

- Electra Dalamagas, responsable de l'intervention familiale, présente le secteur de l'intervention familiale et communautaire, le service d'accompagnement-gardiennage ainsi que le service d'intervention aux crises.
- Nathalie Boulet, intervenante familiale et communautaire, présente le volet soutien aux personnes présentant un TSA sans DI ainsi que le secteur de la revendication et la défense des droits collectifs.

Le président d'assemblée demande s'il y a des questions sur les présentations.

Les personnes qui ont fait des présentations répondent aux questions de l'assemblée, qui sont notamment des clarifications en lien avec le déroulement du projet d'éducation à la sexualité.

Marie-Claire Gascon tient à remercier l'équipe pour tout le travail qui a été fait durant l'année.

Le président d'assemblée demande une proposition d'adoption du rapport annuel.

Résolution AGAAM20190608-06

Il est proposé par Émilie Desmond, appuyé par Isabelle Baas, d'adopter le rapport annuel 2018-2019 tel que présenté.

Proposition adoptée à l'unanimité.

Le président de l'assemblée invite Julie Champagne à poursuivre avec la présentation du plan d'action 2019-2020. Julie Champagne explique que le plan d'action de l'année découle des cinq axes de développement 2017-2022 en y ajoutant des exemples d'objectifs correspondants.

- Axe 1 – L'acquisition des ressources requises :
Établir des stratégies d'acquisition de ressources financières et en assurer leur mise en œuvre; Établir des stratégies d'acquisition de ressources organisationnelles requises et en assurer leur mise en œuvre.
- Axe 2 – La consolidation des bases administratives de l'organisme :
Optimiser le bagage, l'implication et le support des administrateurs; Accroître l'autonomie opérationnelle de l'équipe administrative; Optimiser l'efficacité dans le fonctionnement des services directs et dans l'accueil des participants.
- Axe 3 – La notoriété de l'organisme :
Entretenir les liens avec des organisations réputées; Clarifier la vision de l'organisme quant à son rôle au sein de la concertation.
- Axe 4 – La révision de l'offre de service :
Optimiser la qualité et l'efficacité de l'offre de services; Évaluer l'efficacité dans l'offre de services globale.
- Axe 5 – La promotion de la cause de l'autisme :
Créer des relations avec de nouveaux partenaires; Établir des stratégies de sensibilisation des étudiants; Bonifier les stratégies d'intervention politiques et sociales; Avoir une visibilité permanente pour l'autisme dans les rues de Montréal; Améliorer la diffusion globale de l'information.

10- Nomination d'un(e) président(e), d'un(e) secrétaire et de scrutateurs d'élection

Résolution AGAAM20190608-07

Il est proposé par Marie-Claire Gascon, appuyé par Geneviève Perras, de nommer Jean Lepage comme présidente d'élection, Julie Champagne comme secrétaire d'élection, Chantal Pivin et Nathalie Boulet comme scrutatrices d'élection.

Proposition adoptée à l'unanimité.

11- Élection du conseil d'administration

Le président d'assemblée fait un rappel des règlements généraux, en mentionnant qu'il y a sept (7) postes en élection, dont un minimum de quatre (4) doivent être comblés par des membres parents en règle; deux (2) par des membres de soutien en règle et un (1) selon le cas, par un membre usager. Il ajoute que les mandats sont d'une durée d'un an et que les membres devaient déposer leur candidatures au plus tard 30 jours avant la tenue de l'assemblée annuelle.

Il présente les 7 candidatures reçues, dont la validité a été évaluée par le Comité de gouvernance et confirmée par le conseil d'administration :

- *Carmen Lahaie, membre parent;*
- *Marie-Claire Gascon, membre parent;*
- *Émilie Desmond, membre parent;*
- *Maria Lucia Beltran Mihajlovic, membre parent;*
- *Geneviève Perras, membre de soutien;*
- *Erwin Neumark, membre de soutien;*
- *Vitor Mathias, membre de soutien.*

Il précise que sept (7) postes sont disponibles et que l'organisme a reçu sept (7) candidatures valides, ce qui respecte les règlements généraux en vigueur et donc que tous les candidats sont élus par acclamation.

Il demande, par la suite, aux sept (7) candidats de se présenter.

L'élection des administrateurs étant terminée, le président d'assemblée demande une proposition pour l'adoption du rapport du président d'élection.

Résolution AGAAM20190608-08

Il est proposé par Sylvain Gascon, appuyé par Isabelle Baas, d'adopter le rapport du président d'élection.

Proposition adoptée à l'unanimité

12- Varia

- Isabelle Baas demande : Une stratégie est-elle prévue au plan d'action en lien avec le financement de l'organisme? Elle se questionne en lien avec les difficultés de Centraide dans l'atteinte de leurs objectifs.

Julie Champagne répond : Au plan d'action, il y a un objectif d'établir des stratégies d'acquisition de ressources financières. Elle mentionne également qu'au cours des dernières années, nous avons dépassé nos objectifs dans le secteur des dons et des activités bénéfiques.

Carmen Lahaie ajoute : Les difficultés dans l'auto-financement sont présentes pour tous. Ce n'est pas aussi simple qu'auparavant.

13- Levée de l'assemblée

Le président d'assemblée demande une résolution pour la levée de l'assemblée.

Résolution AGAAM20190608-09

Il est proposé par Isabelle Baas, appuyé par Marie-Claire Gascon, de procéder à la levée de l'assemblée annuelle des membres 2019, à 11h32.

Proposition adoptée à l'unanimité

Procès-verbal rédigé par :

Julie Champagne
Secrétaire d'assemblée

Mercredi, le 12 juin 2019